

CONTRIBUTION DES GROUPES D'ANIMATIONS PEDAGOGIQUES A L'ENSEIGNEMENT DE L'EPS AU BURKINA FASO.

Abraham ZOMA

Université Joseph KI ZERBO / Ouagadougou/Burkina Faso
abrahamzoma30@gmail.com

Augustin PALE

Professeur d'Anthropologie
Université Joseph KI ZERBO / Ouagadougou/Burkina Faso
paleau2000@yahoo.fr

Résumé

La pratique de l'EPS produit des bienfaits sur la qualité de vie et l'acquisition des valeurs pouvant faciliter l'intégration de l'enfant dans la société. Cependant, le programme officiel de l'enseignement à l'école primaire au Burkina Faso qui rend obligatoire l'enseignement de l'EPS n'est pas bien suivi pour diverses raisons culturelles, pédagogiques et politiques. Le présent article s'intéresse à la raison pédagogique et oriente la réflexion sur la contribution des groupes d'animations pédagogiques (GAP) à la formation continue des enseignants du primaire dans la maîtrise des techniques d'animations des séances d'EPS. L'article vise comme objectif l'analyse des causes du faible niveau d'enseignement de l'EPS à l'école primaire. Pour y arriver, la recherche a utilisé une démarche mixte, quantitative et qualitative. L'analyse des résultats a permis de comprendre que les principales causes sont entre autres d'ordre pédagogique. L'une des raisons serait la suspension des GAP qui contribuaient énormément aux renforcements des compétences des enseignants en animation des séances d'EPS à l'école primaire entraînant une négligence de la discipline EPS à tous les niveaux. Pour apporter des solutions à ces difficultés, l'Etat burkinabè devrait se donner les moyens pour prendre en compte la contribution des GAP dans le renforcement des compétences des enseignants du primaire par sa revalorisation comme cadres de rencontres pédagogiques au regard des résultats pertinents qui ont été prouvés dans le temps.

Mots clés : EPS - qualification – GAP

Abstract

The use of physical education has positive effects on a person's quality of life and the learning of values that can help a youngster integrate into society. However, for a variety of cultural, pedagogical, and political reasons, Burkina Faso's primary school curriculum, which deems teaching physical education mandatory, is not strictly adhered to. This article focuses on the pedagogical justification and provides guidance for reflecting on the contribution of educational animation groups (GAP) to the ongoing education of primary school teachers in the mastery of animation techniques for physical education lessons. This article's goal is to examine the factors that contribute to elementary school physical education being so underwhelming. The research adopted a combined, quantitative and qualitative strategy to accomplish this. Understanding that the primary causes are, among other things, educational in nature, was made possible by the examination of the results. One of the causes would be the suspension of the GAP, which greatly aided in the development of the teachers' abilities to engage students in physical education lessons in primary schools and led to a disregard for the discipline of PE at all levels. The State of Burkina Faso should equip itself with the resources necessary to consider how GAPs can improve the abilities of primary school teachers by using them as meeting frameworks considering the pertinent outcomes that have been repeatedly demonstrated in order to address these challenges.

Keywords : *physical and sports education – qualification- GAP*

Introduction

La problématique des renforcements de capacités est une préoccupation dans tous les domaines de développement durable. Cette formation continue tant réclamée ou attendue des acteurs justifie son importance et sa place dans toutes les administrations qu'elles soient publique ou privée. Le coût parfois élevé de ces formations continues fait que certaines autorités s'engagent moins et face au besoin pressant, certains acteurs pour un souci d'efficacité s'engagent à se former à leur propre frais. Ce qui explique la diversité des offres de formation par des promoteurs privés.

Dans le domaine de l'enseignement primaire, les Groupes d'Animations Pédagogiques (GAP) dans le temps étaient des occasions de rencontres pédagogiques permettant un partage d'expériences. C'est ainsi que les plus jeunes enseignants profitaient des expériences des plus anciens. Malheureusement, ces cadres de rencontres si intéressants ont été suspendus voire supprimés.

Au regard de l'apport pédagogique de ces GAP dans le renforcement des capacités des enseignants du primaire surtout dans l'animation des séances d'EPS, comment peuvent-ils renaître de leur cendre dans un contexte de recherche de solutions pour la relance de l'enseignement dans tous les ordres d'enseignement en réponse à l'appel de Cotonou de la CONFEJES ?

En effet, Les Ministres en charge de l'Education, des sports et des loisirs des Etats et Gouvernements membres de la CONFEJES et de la Conférence des Ministres de l'Education des Etats et gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN), constatant les évolutions politiques, économiques, sociales, technologiques et environnementales et leur incidence sur la jeunesse des pays francophones, se sont réunis du 26 au 27 novembre 2018 autour du thème : « la relance de l'enseignement de l'Education Physique et Sportive (EPS) dans les différents ordres d'enseignements des Etats et Gouvernements membres de la francophonie ».

De ce constat, une question de la problématique de l'enseignement de l'EPS se dégage : Pourquoi autant de réflexions sur la relance de l'enseignement de l'EPS dans le système éducatif des pays francophones ?

A cette question, nous formulons l'hypothèse selon laquelle « les difficultés de mise en œuvre de l'enseignement de l'EPS à l'école primaire en dépit de son caractère obligatoire s'expliquent par la suspension des Groupes d'Animations Pédagogiques, cadres de formation continue par excellence. »

I. la méthodologie de l'étude

Selon l'annuaire statistique 2019-2020, le Burkina Faso compte 87304 écoles primaires réparties dans les treize régions. Pour la région du centre, dix-neuf (19) Circonscriptions d'Education de Base (CEB) avec 508 écoles du public et 742 du privé soit un total de mille deux cent cinquante (1250) écoles primaires. La même source indique que les effectifs en classe sont évalués à 65 341 enseignants en 2019/2020 soit autour de 75% du personnel enseignant. Pour le compte du Kadiogo, ce sont 1151 écoles dont 643 privées et 508 publiques. Source : annuaires statistiques du préscolaire, du primaire et du post-primaire et secondaire (2019/2020, pp 15-18)

Le cadre de recherche concerne les écoles primaires de la ville de Ouagadougou et à l'ensemble des six (06) écoles de formations des enseignants du primaire reparti dans six (06) régions sur les treize (13) du pays. L'étude a été réalisée auprès de 316 enseignants du primaire, 61 directeurs d'écoles primaires, 20 encadreurs pédagogiques et 14 enseignants d'EPS des écoles de formation des enseignants du primaire. Soit au total 411 enquêtées.

Notre étude est de type mixte à savoir quantitatif et qualitatif. Toutefois, elle a une tendance fortement qualitative.

La collecte des données de la présente étude qui a eu lieu à Ouagadougou et dans les régions concernées s'est déroulée du 30 avril au 28 juillet 2022 et a connu deux étapes à savoir la phase préliminaire et celle du terrain.

II. les résultats de l'étude

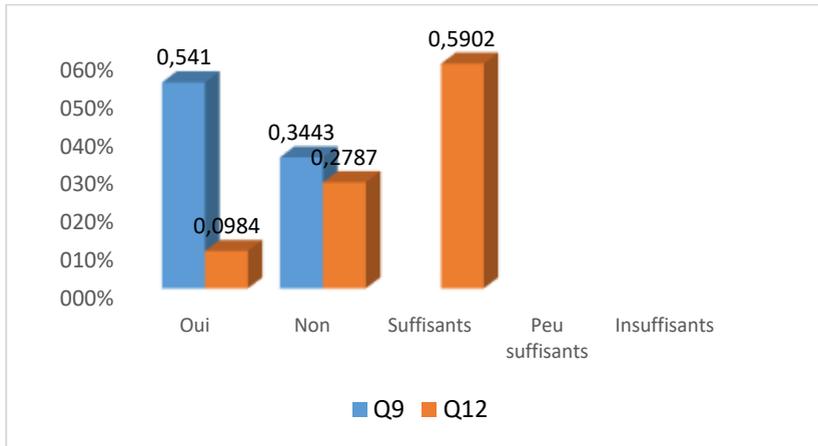
Les résultats de notre étude montrent que la formation continue des enseignants du primaire est très insuffisante car ceux du graphique ci-dessous indiquent que les enseignants d'EPS des écoles de formation sont plus sollicités pour des renforcements de capacités des enseignants sur le terrain. Mais ils n'arrivent

pas à organiser les cadres de renforcement des compétences comme les GAP faute de moyens financiers et matériels.

II.1 l'organisation des GAP

Les résultats des enquêtes auprès des directeurs d'écoles primaires au nombre de trente-six (36) sur les soixante-un (61) soit 59,2%, trouvent inexistantes mêmes l'organisation de formations de renforcements de capacités des enseignants en technique d'animation des séances d'EPS en dépit de la forte sollicitation exprimée plus haut (44,30%).

Graphique 13 : Tendances du niveau de formation continue des enseignants du primaire



Q16 Avez-vous été sollicité pour le renforcement des capacités des enseignants sur le terrain ?

Q12. Pensez-vous que le niveau de vos élèves professeurs d'écoles est suffisant pour enseigner avec efficacité l'EPS à l'école primaire ?

Pour ce qui concerne la préoccupation relative à l'animation des cadres pédagogiques, l'inspectrice du primaire s'est prononcée sur l'exemple des Groupes d'animations pédagogiques et les conférences pédagogiques. Pour ce qui concerne les GAP, ils étaient constitués de cinq à dix écoles pour former un groupe

pédagogique sous la coordination des Instituteurs Principaux (IP). Tous les enseignants de ces écoles se retrouvaient une fois par mois autour d'un thème pour un partage d'expériences.

De façon pratique, les enseignants qui participaient aux rencontres des GAP se retrouvaient dans la classe de l'enseignant qui a présenté le cours. A chaque fois, ils commençaient par la séance d'EPS avant de se retrouver en classe pour la suite. L'enseignant poursuit avec une ou deux autres disciplines relatives au thème du GAP à l'issue de laquelle ils se retrouvent pour les critiques constructives.

A l'époque, certains enseignants parcouraient plus de trente (30) kilomètres pour prendre part dans le seul souci de renforcer leurs compétences et de préparer leurs examens pratiques. Il n'y avait pas de rétribution financière. L'Etat à travers les CEB subventionnait avec un forfait de cinq cent mille (500.000) FCFA pour juste permettre l'organisation des GAP.

Pendant cette séance de travail, les enseignants exposaient les difficultés rencontrées dans l'enseignement des différentes disciplines y compris l'enseignement de l'EPS. Elle reconnaît que le cas de l'enseignement de l'EPS était le plus discuté car chacun voulait profiter maîtriser la technique d'animation et combler les insuffisances de la formation professionnelle initiale.

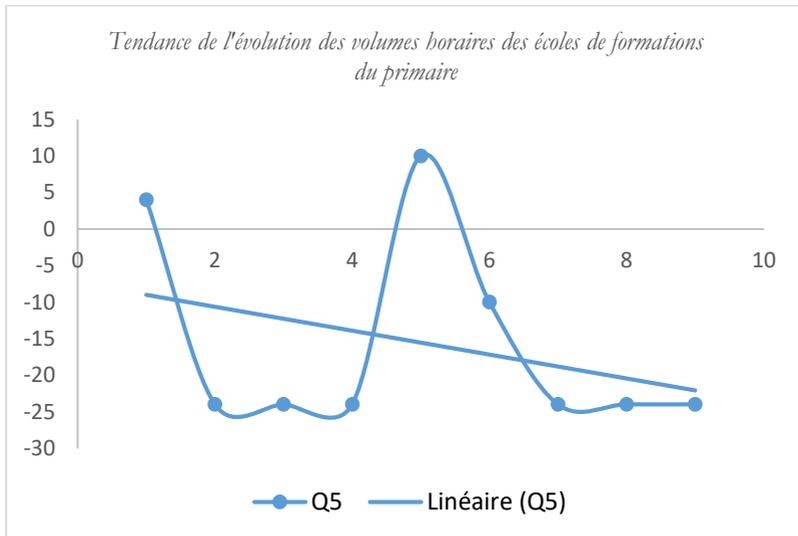
II.2 la formation professionnelle des enseignants du primaire

Les résultats montrent qu'effectivement la formation initiale des enseignants dans les écoles de formation est insuffisante et ne permettait pas aux enseignants du primaire de maîtriser la technique d'animation des séances d'EPS dans les différentes classes. En effet, les résultats de l'enquête auprès des enseignants d'EPS dans les écoles de formation ont montré une tendance baissière du volume de module de l'EPS. La courbe ci-dessous montre cette tendance baissière du volume horaire du module EPS dans les écoles de formation. Dans les écoles de

formation du public comme du privé, l'évolution du volume horaire va de soixante (60) heures au départ dans les années 1986, ce volume a évolué en dents de scie de soixante (60) heures à quarante (40) heures et de quarante (40) heures à trente-six (36) heures.

La majorité des répondants (13 sur les 14) soit 92,86 %, reconnaît que ce volume horaire actuel de trente-six (36) heures n'est pas suffisant pour assurer une formation complète de l'enseignant à même de le qualifier pour animer les séances d'EPS. Toute chose qui présage des difficultés dans la mise en œuvre sur le terrain.

Pour surmonter entre autres les insuffisances et permettre aux enseignants d'améliorer la pédagogie, les encadreurs pédagogiques organisaient des formations pédagogiques à travers entre autres les GAP. Mais au fil des temps, la tenue de ces cadres d'animations pédagogiques ont connu des difficultés qui ont conduit à sa suspension.



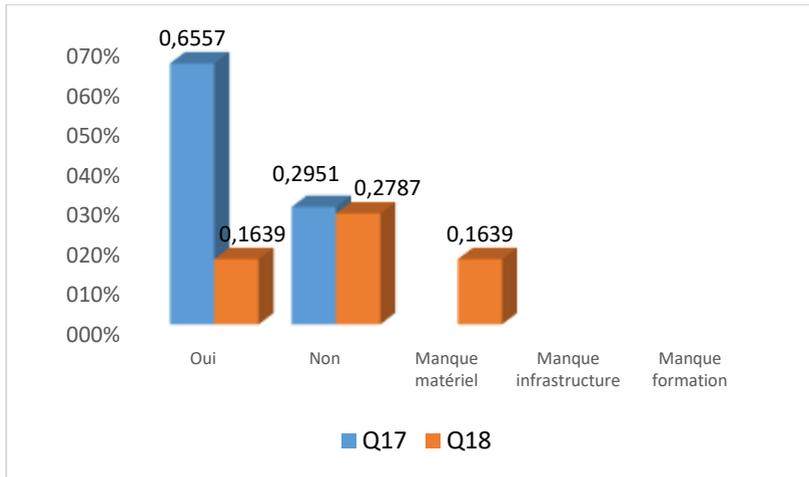
Q5 : Si oui deheures depuis.....à.....heures de nos jours

II. 3 les difficultés rencontrées dans la tenue des GAP

L'inspectrice du primaire, après un soupir, avoue regretter qu'entre temps des questions de réclamations de rétributions soient venues mettre fin à la tenue de ces GAP et jusqu'à nos jours ce cadre de rencontre pédagogique n'existe malheureusement plus. Pourtant c'était très profitable surtout pour les nouveaux enseignants qui profitaient d'apprendre auprès des aînés.

A la suite de la suppression et au regard du besoin sur le terrain, des initiatives privées pour des formations pédagogiques sont créées afin de combler le vide et l'on constate qu'elles suscitent de l'engouement. Paradoxalement, on assiste à un revirement de la situation comparable à celui qui recherche ce qu'il a vomi pour en consommer de nouveau. En effet, la suppression des GAP a laissé un vide et comme la nature a horreur du vide, d'autres encadreurs pédagogiques ont saisi l'opportunité pour proposer des offres de formation pédagogiques aux candidats qui préparent des examens ou concours professionnels. Ce sont de véritables sources de business et l'engouement est visible même sur les réseaux sociaux les publicités inondent les pages. A la suite de l'inspectrice du primaire, les directeurs d'écoles primaires eux aussi dans la grande majorité (40 sur les 61 enquêtés) soit 65,57% reconnaissent rencontrer des difficultés dans l'encadrement des enseignants pour l'exécution du programme d'enseignement de l'EPS dans toutes les classes. Ces difficultés au regard du tableau ci-dessous montrent qu'il existe un manque d'infrastructures sportives, un manque de matériels sportifs et un manque de formation continue en animation de l'EPS.

Graphique 14 : Tendances des difficultés d’encadrement des enseignants du primaire par le directeur d’école primaire



Q17 : Avez-vous des difficultés pour gérer l’encadrement de l’enseignement de l’EPS dans votre école ?

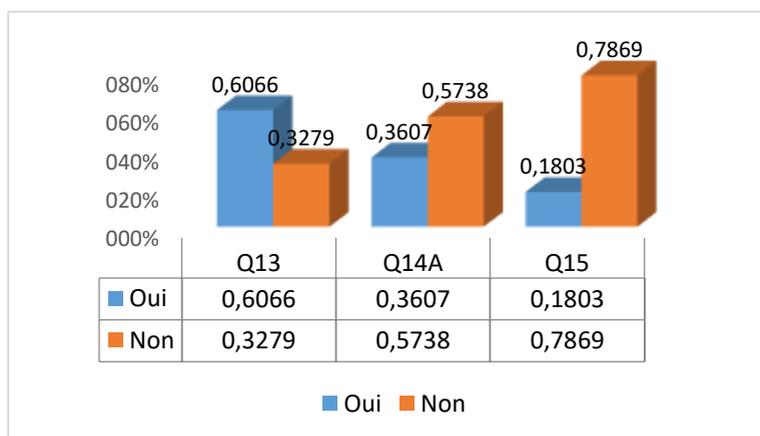
Q18 : Si oui, lesquelles

Selon les résultats du graphique 14, les directeurs d’écoles primaires dans la majorité au nombre de trente-sept (37) sur les soixante-un (61) répondants soit 60,66% selon le graphique 15 disent veiller à l’enseignement régulier de l’EPS comme les autres disciplines d’enseignement du programme de l’enseignement primaire. Paradoxalement, il se trouve que trente-cinq (35) répondants soit 57,38 % selon le même graphique reconnaissent n’avoir pas mis à la disposition des enseignants les moyens matériels suffisants pour qu’ils puissent assurer l’enseignement de l’EPS. Pire, quarante-huit (48) répondants soit 78,69 % du même graphique reconnaissent que l’EPS n’est pas évaluée dans leurs écoles comme les autres matières enseignées. En plus, leur contribution à la formation continue attendue par les enseignants se trouve très faible (16,39 %). Les difficultés dans la gestion de l’encadrement ne manquent pas. En effet, le graphique 14 confirme l’existence de

difficultés de natures différentes. Il s'agit entre autres et par ordre d'importance du manque d'infrastructures sportives (27,87 %), de formation (16,39 %) et de matériels sportifs (16,39 %) pour gérer l'encadrement de l'enseignement de l'EPS dans leurs écoles.

Les suggestions sont comme les autres répondants, la mise à disposition d'infrastructures sportives et l'organisation des renforcements de compétences en animation des séances d'EPS.

Graphique 15 : Tendances du niveau formation continue des enseignants du primaire



Q13-Veuillez-vous à l'enseignement régulier de l'EPS comme toutes les autres disciplines dispensées dans votre école ?

Q14- a- Mettez-vous à la disposition de vos enseignants les moyens matériels suffisants pour qu'ils puissent assurer l'enseignement de l'EPS ?

Q15-Evaluez-vous dans votre école la pratique de l'EPS comme vous le faites pour les autres matières ?

A la suite de tous ces résultats obtenus, quelle analyse peut-on faire dans l'optique de vérifier notre hypothèse de départ ?

III. la discussion des résultats de l'étude

Au-delà des contraintes liées aux conditions matérielles telles que les infrastructures sportives et le matériel sportif, il se peut qu'il en existe d'autres comme la qualification technique des enseignants en animation des séances d'EPS. Cette contrainte constitue la préoccupation de notre hypothèse. Il s'agira d'analyser le niveau de formation initiale des enseignants du primaire et le niveau de formation continue sur le terrain afin de comprendre leurs impacts sur la motivation et l'engagement des enseignants à enseigner l'EPS dans leurs classes. Comment interpréter le comportement des enseignants vis-à-vis de la discipline EPS ? Existe-t-il un lien avec le niveau de formation professionnelle initiale ou continue ?

III. 1 analyse du niveau de formation initiale

Nous nous appuyons sur la Théorie Anthropologique du Didactique (TAD) de Chevallard pour vérifier notre hypothèse selon laquelle « la suppression des GAP par les politiques éducatives a contribué négativement à la baisse du niveau de qualification en technique d'animation de l'EPS à l'école primaire ». Cette théorie de Chevallard qui s'intéresse à la didactique pose le problème au niveau des contenus à enseigner. Pour le cas spécifique de l'EPS au plan didactique d'autres auteurs comme :

- Robert Mérand (1977, p .16) estime qu'« il ne faut jamais prescrire mais observer et adapter » d'où la nécessité en animation de l'EPS de toujours adapter. Il poursuit en avouant que « j'ai mis du temps à comprendre que ce n'est pas l'entraîneur qui doit trouver les solutions dans le jeu, mais qu'il doit repérer les solutions que trouve le joueur pour en faire une base de l'entraînement » car, « au-delà des lois biomécanique (...) il semble nécessaires d'envisager les lois psychologiques de l'activité du sujet ».

- Selon DEMBEGA (2016), l'EPS a pour objectifs d'une part d'enrichir la motricité des élèves, de favoriser l'éducation à la santé et à la gestion de la vie physique et sociale et d'autre part de faciliter l'accès pour tous "au patrimoine de la culture physique et sportive" des compétences méthodologiques et sociales révélant l'appropriation des outils, méthodes, savoirs et savoirs être nécessaires aux pratiques et aux apprentissages dans le respect des règles et des rapports humains.

Tous ces auteurs confirment la spécificité de l'enseignement de l'EPS et commandent de ce fait la nécessité de la spécialisation afin de prendre en charge efficacement chaque discipline. Or, il se trouve qu'au Burkina Faso, le système de l'enseignement au niveau du primaire consacre l'unicité de l'enseignement. Ce qui fait que l'enseignant du primaire doit enseigner toutes les disciplines. Du coup, lorsqu'on fait un rapprochement entre la formation initiale de l'enseignant au regard des résultats qui affiche une tendance baissière et ce qu'on lui demande comme production en classe avec les élèves, il y a un hiatus.

En plus et contre toute logique, la revue de littérature nous a permis de nous rendre compte qu'il y eu quatre (04) réformes du système éducatif au Burkina Faso. Mais en aucun cas les curricula de l'enseignement de l'EPS n'ont été pris en compte.

Les résultats de nos enquêtes en plus de l'insuffisance de la formation initiale mettent en réflexion la nécessité de la formation continue des enseignants du primaire comme une problématique incontournable.

III. 2 l'analyse du niveau de formation continue des enseignants du primaire

Au-delà de cette formation initiale des enseignants du public qui est insuffisante, la plupart des enseignants du privé n'en ont même pas eu du tout de formation en animation des séances d'EPS car n'ayant pas suivi la formation initiale dans aucune école de formation professionnelle. Pour justement palier à d'éventuelle insuffisance et s'adapter à l'évolution des

connaissances, la loi no 013-2007/AN du 30 juillet 2007 portant loi d'orientation de l'éducation reconnaît le droit au personnel de l'éducation de bénéficier de renforcement de capacité. Selon les résultats, il se trouve que la formation continue sur le terrain tant souhaité par la majorité des enseignants enquêtés qui pouvait compenser l'insuffisance de la formation initiale est à la limite inexistante. D'où le dilemme : Comment alors entretenir la motivation des enseignants dans de telles conditions ? C'est du reste et de façon légitime que les directeurs d'écoles et les conseillers pédagogiques chargés des suivis pédagogique et administratif ont souhaité eux aussi des renforcements de compétences en EPS afin de leur permettre de faire le suivi car dit-on « un aveugle ne peut pas conduire un autre aveugle ».

Les résultats de l'entretien individuel avec l'inspectrice du primaire ont montré qu'avec la suppression des GAP, la formation continue des enseignants a pris du recul. Les revendications des prises en charge financières ont pris le dessus sur les objectifs et les retombés de la formation continue. Excepté la conférence pédagogique qui s'organise une seule fois l'année et réduite de quatre à trois jours depuis 2021. Dans de telles conditions, l'enseignant n'a pas autre choix que de se rabattre sur des formations pédagogiques proposées par les promoteurs privés à leurs propres frais. Parmi ces formations proposées par les promoteurs privés il n'existe malheureusement pas de modules en EPS.

Finalement, face à cette insuffisance de qualification technique des acteurs directs, les résultats ont montré que les enseignants ne disposent pas de documents pédagogiques pour préparer les séances d'EPS. Cette situation nous interpelle et on se demande alors comment doit-on s'attendre à des résultats si les conditions minimales ne sont pas réunies au niveau des formations initiale et continue.

Au regard de toutes les difficultés que les enseignants rencontrent dans l'enseignement de l'EPS à l'école primaire et prenant en compte leurs propres attentes pour le renforcement

de leurs compétences en animation de l'EPS tant depuis la formation initiale qu'à partir de la formation continue, notre hypothèse selon laquelle : « la suppression des GAP par les politiques éducatives a contribué négativement à la baisse du niveau de qualification technique en technique d'animation de l'EPS à l'école primaire » est largement vérifiée.

Face à une telle situation qui ne favorise pas l'exécution de l'enseignement de l'EPS à l'école primaire, il nous est apparu nécessaire de proposer quelques pistes de réflexion à même d'ouvrir une nouvelle page d'espoir pour une mise en œuvre réussie de l'enseignement de l'EPS à l'école primaire.

III.3 les perspectives pour améliorer la qualification des enseignants du primaire

La première suggestion concerne la relecture des curricula de formation comme nos interviewés l'ont soulevée. Cette relecture permettra de revoir le contenu des modules de formation en EPS et stabilisera le volume horaire qui a une tendance baissière. Le contenu de la didactique en EPS devrait prendre en compte les jeux traditionnels comme soutient le sociologue Pierre PARLEBAS, ancien professeur d'EPS et théoricien de l'éducation physique et sportive contemporaine. Il a développé dans son article la notion de logique interne utilisée pour l'analyse de la modélisation des activités physiques et sportives et des jeux en général et selon lui : « la logique interne intègre les règles constitutives, l'esprit de la signification essentielle de l'Activité Physique et Sportive ». Cette logique interne complète la conviction d'(Eric DUDAS (2005), qui parle de transfert d'apprentissage dans les activités physiques et sportives.

La deuxième suggestion concerne la formation continue des enseignants et élargie aux encadreurs pédagogiques chargés du suivi pédagogique. Ces formations continues permettront de renforcer les compétences des acteurs de l'enseignement de l'EPS à l'école primaire en ce sens qu'elles permettront une

remise à niveau au regard de l'évolution rapide des connaissances et techniques d'animation des séances d'EPS.

La troisième suggestion concerne l'élaboration et la disponibilité d'un document pédagogique officiel de référence de l'animation des séances d'EPS. Ce document validé permettra à tous les enseignants de disposer d'un support pédagogique pour la préparation de la séance d'EPS afin d'éviter les tâtonnements et les dérives.

La quatrième et dernière suggestion concerne la revalorisation des GAP afin de permettre une formation pédagogique continue et adaptée. Il s'agira de faire une analyse approfondie des difficultés qui ont conduites à sa suspension afin de créer de nouvelles conditions de sa mise en œuvre tout en impliquant les acteurs directs dans les propositions de sa relecture. Pour y arriver, des réflexions peuvent être organisées de la base vers le sommet afin de donner plus de chance de réussite à ce cadre de rencontre pédagogique.

Conclusion

En définitive, l'étude a permis de comprendre que les difficultés que les enseignants rencontrent dans l'enseignement de l'EPS à l'école primaire s'expliqueraient en grande partie par l'insuffisance de renforcement de leurs compétences en animation de l'EPS tant depuis la formation initiale que de la formation continue, confirmant ainsi notre hypothèse de départ selon laquelle « les difficultés de mise en œuvre de l'enseignement de l'EPS à l'école primaire en dépit de son caractère obligatoire s'expliquent par la suspension des Groupes d'Animations Pédagogiques, cadres de formation continue par excellence » .

Face à une telle situation qui ne favorise pas l'exécution de l'enseignement de l'EPS à l'école primaire, il nous est apparu nécessaire de proposer quelques pistes de réflexion à même d'ouvrir une nouvelle page d'espoir pour une mise en œuvre

réussie de l'enseignement de l'EPS à l'école primaire. La principale suggestion de l'étude serait la revalorisation des GAP afin de prendre en charge de façon holistique la question de renforcement de compétences des acteurs de l'éducation au Burkina Faso.

Références bibliographiques

Alain E C. (1967). *Propos sur l'éducation*, Paris : les presses universitaires de France, 13e édition, 255 pages.

Augustin P., Alexis G. N. B., Abdoulaye S. (2020). *L'épreuve du terrain Expérience : postures et théories*. Paris : l'Harmattan, 284 pages.

Bertrand D. (1981). *LA crise DES Pédagogies Corporelles*. Paris : édition du Scarabée, 281 pages.

BILARD J. & GARNIER C. (1990). In « *Activités physiques : représentations du corps et de soi* ». In : *Le corps rassemblé*, Presses Universitaires du Québec, Montréal, pp 150-184.

BURKINA FASO. Assemblée des Députés du Peuple. (1996). *Loi 03-96 du 11 avril 1996, portant organisation du développement de l'éducation physique et des activités sportives*.

Burkina Faso, *Instruction et Recommandation Officielle : IRO*. 1987.

BURKINA FASO. *Loi n°013/2007/ADP du 30 juillet 2007 : portant loi d'orientation de l'Education*.

BURKINA FASO. *Loi no 013-2007/AN du 30 juillet 2007 : portant loi d'orientation de l'éducation au Burkina Faso*.

GOUDA, S. (2010). *SPORTS, IDENTITES CULTURELLES ET DEVELOPPEMENT DANS L'ESPACE FRANCOPHONE : France, Bénin, Congo, Niger et Sénégal*. *Journal of Global Business Administration*, 2(2).

CONFÉJES. *Déclaration de Cotonou 2018 sur la relance de l'enseignement de l'EPS dans les différents ordres d'enseignement*.

DELIGNIERES D. & Garsault Ch. (1999). Connaissance et compétences en EPS. *Revue EPS*, (N°280), pp. 43.

DEVELAY M. & al. (1995). *Savoirs scolaires et didactiques des disciplines*. Paris : ESF, collection pédagogies, 355 pages.

Dugal, J. Guillaumé, J-P. Seners, F. & Seners, P. (1996). *L'EPS : des domaines à l'évaluation*. " Pour un choix équilibré d'APS de nature différente ". Vigot, collection Sport + Enseignement, 2ème édition pp 29-31 ; Paris.

Dupont., Guinhouya., Hubert. (2008). « Épidémiologie de l'activité physique appliquée aux enfants et adolescents français : barrières et possibilités », dans *Pratiques et Organisation des Soins* volume 39 n° 2, Cairn.info, Paris.

Guy B. (1984) Thèse, utilisation d'une théorie des situations en vue de l'identification des phénomènes didactiques au cours d'une activité d'apprentissage scolaire, 327 pages.

GUILLAIN André, « Henri Wallon et la filmologie », 1895, 2012/1 (n° 66), p. 50-73. DOI : 10.4000/1895.4459. URL : <https://www.cairn.info/revue-1895-2012-1-page-50.htm>

Lochak. D. (2017). *Conclusions : L'œuvre législative de Vichy, d'hier à aujourd'hui*. [Consulté le 23/07/2022]. <http://odel.irevues.inist.fr/cahierspsychologiepolitique/index.php?id=1127>

Jacqueline M. Evolution des séances d'EPS de 1965 à nos jours : quelques tendances, *Revue EPS et Société*, Editions L'harmattan, pp10.

Gleyse, J. (1999). *L'éducation physique au XXe siècle : Approches historique et culturelle*. (No Title).

DURING Bertrand (2005). « L'éducation physique, une discipline en progrès ? », *Carrefours de l'éducation*, 2005/2 (n° 20), p. 61-87. DOI : 10.3917/cdle.020.0061. URL : <https://www.cairn.info/revue-carrefours-de-l-education-2005-2-page-61.htm>.

Jules C.B. (1992). *Mémoire en STAPS, Situation de l'EPS à l'école primaire élémentaire* ; 107 pages.

Legardez, A., & Simonneaux, L. (2006). L'école à l'épreuve de l'actualité. Issy-les-Moulineaux : ESF, 110.

Luc, A. (2003). Apprendre à chercher : l'acteur social et la recherche scientifique. En ligne. <http://books.google.ca/books>.

Lucie M. & Marie-Josèphe G. Paru le : 21/04/2022, Pratiquer l'EPS 8 à 12 ans (CE2, CM1, CM2) - Des activités physiques et sportives au cycle 3, Conseillers Pédagogiques EPS, Caro ; - Grand Format, 3e édition Retz, Broché.

Maurice P. (1992). Pédagogie des Activités Physiques et du sport, Editions EP&S pp 63.

Maurice P. (1992). Pédagogie des activités physiques et du sport. Paris : EPS.

M'Baye, R.A. N'D. (1998). L'éducation physique et sportive dans les établissements d'enseignement moyen et secondaire général et technique de la région de Dakar : Analyse et perspectives, Dakar : UCAD, INSEPS, mémoire de maîtrise.

Philippe M. (2015). Comment aider nos enfants à réussir : A l'école, dans leur vie, pour le monde, ISBN, Bayard Adulte, Paris.

Philippe P. (1999). Dix nouvelles compétences pour enseigner. Paris : ESF.

De Coubertin, P. (1992). Pédagogie Sportive : Histoire, Technique, Action Morale Et Sociale Des Exercices Sportifs. Vrin.

Parlebas, P. (1991). Didactique et logique interne des APS. revue EPS, 228, 9-14.

PINEAU C. (1994). Programmes en éducation physique et sportive. Revue EPS. (n°245), pp.60-69.

Preslet M. (2018). Contextualisation didactique et enseignement de l'EPS en Haïti et Martinique aux deux premiers cycles de l'école fondamentale et à l'école élémentaire : analyse comparée des systèmes d'enseignement et des interactions didactiques dans le cadre d'une approche socio-didactique, thèse de doctorat en science de l'éducation ; 322 pages.

L'ACTION NORMATIVE, À. L. U. (2007).
CONVENTIONS, RECOMMANDATIONS,
DÉCLARATIONS ET CHARTES ADOPTÉES PAR
L'UNESCO.

Viau R. (1995). La motivation en contexte scolaire. Revue française de pédagogie, pp 154-155, Paris : Bruxelles.